

CERTIFICAT MEDICAL

exigé pour se présenter aux examens sportifs organisés par le Ministère des sports

Je soussigné(e)Docteur en Médecine
certifie avoir examiné ce jour M
et n'avoir constaté aucune contre-indication à la pratique et à
l'enseignement de l'activité sportive suivante : **Activités Physiques Pour Tous**

(ce certificat doit avoir moins de 6 mois à la clôture des inscriptions)

Fait à le

Signature et cachet du médecin